



SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNEDIC

21 octobre 2021

BUREAU EXCEPTIONNEL DE L'UNÉDIC

Projet de convention Unédic/AGS

Jeudi 21 octobre, le Bureau de l'Unédic était réuni exceptionnellement pour évoquer le projet de convention liant l'Unédic et l'AGS issu des échanges des partenaires sociaux.

En séance, les membres du Bureau ont acté qu'il revenait au Conseil d'administration de se prononcer sur les orientations contenues dans ce projet.

Parallèlement 25 administrateurs ont demandé la tenue d'un Conseil d'administration extraordinaire afin que soit traitée la question de cette convention.

Ce Conseil d'administration a donc été convoqué mardi 23 novembre prochain. Les membres du Bureau ont fixé les termes de son ordre du jour qui sera consacré à l'étude pour avis du projet de convention de gestion Unédic/AGS.

La convention actuelle a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2022. L'avenant prévoit qu'il pourra être mis fin à cette prorogation dès lors qu'une nouvelle convention de gestion Unédic-AGS entrerait en vigueur.